RAPPEL DE PRODUIT

FROMAGE DE CHÈVRE AU LAIT CRU

Earl Louet

Alimentation / Lait et produits laitiers

Fromage de chèvre au lait cru

Marque : **Earl Louet**
Modèle ou référence :
Faisselle,Pyramide,bûche,rond,Pyramide blanche,Touré,Crottin

- **Lot 25/03,26/03,27/03 Date limite de consommation 17/05/2024**

Conditionnements : Caisse bois Emballage papier
Date de commercialisation : 25/03/2024
Date de fin de commercialisation : 29/03/2024
Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
Zone géographique de vente : France entière
Distributeurs : Carrefour Buzançais,Intermarché Buzançais, Ferme,Marché Palluau,Marché Pellevoisin,Ricardel,Marché Buzançais

Publication du : 08/04/2024

Motif du rappel : Escherichia coli shiga toxinogène

Risques encourus : Escherichia coli shiga toxinogène (STEC).

Conduite à tenir : Ne plus consommer, Détruire le produit.

Préconisation sanitaire :
Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

Modalités de compensation : **Echange.**

Date de fin de la procédure de rappel : **11/05/2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux